

L'Escargot de Quimper

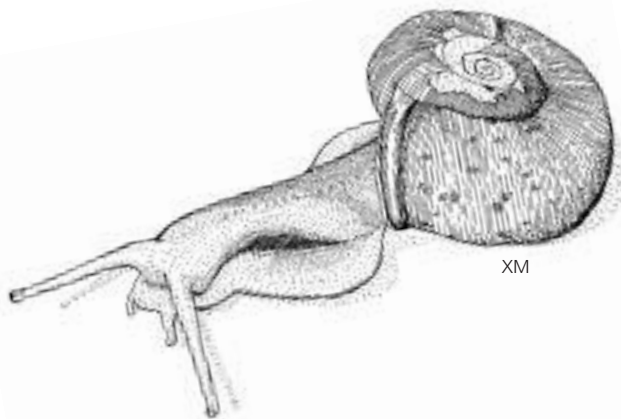
Elona quimperiana (Férussac, 1821)

Escargot bigouden coiffé d'un béret basque

Description

Cet escargot est facilement reconnaissable à sa taille de l'ordre de 30 mm et à sa coquille caractéristique. Celle-ci, brun chamois ou jaune à brun pâle, est maculée de taches noires visibles lorsque l'animal est vivant. Elle est aplatie et constituée de 5 à 6 tours de spires s'enroulant dans le sens des aiguilles d'une montre, autour d'un ombilic* prononcé.

Comme chez la plupart des escargots, la coquille est bordée (bourrelet au niveau de l'ouverture) uniquement chez les adultes.



Biologie et écologie

L'activité d'*Elona quimperiana* est semi-nocturne. Dans la journée, il reste le plus souvent inactif sauf par temps nuageux et températures moyennes, *a fortiori* par temps pluvieux. Au cours de l'hiver, les individus et particulièrement les jeunes sont en repos hivernal. On les trouve alors sous le bois mort, dans des galeries de micro-mammifères*, dans les litières épaisses et les amas de cailloux. La longévité de cette espèce est de deux ans et demi à trois ans.

L'Escargot de Quimper se nourrit surtout de feuilles mortes de chênes ou de hêtres et des champignons qui se développent sur le bois mort.

Les individus sont adultes à l'âge de deux ans et ont deux périodes de reproduction dans l'année : avril-mai et septembre-octobre. Les pontes sont le plus souvent déposées profondément dans des micro-galeries, au pied des chênes et des hêtres, ou sous les tas de bois mort.

C'est une espèce endémique de France et d'Espagne (Corniche cantabrique). En France, il ne fréquente que deux régions fortement pluvieuses de la façade atlantique, la Bretagne et le Pays Basque. A la pointe occidentale de la Bretagne, il s'observe dans divers milieux comme le bocage, les zones herbacées humides, les petits bois et les forêts. Au fur et à mesure que l'on se déplace vers l'est de cette région, on ne le rencontre plus que dans son habitat* de prédilection, les grandes chênaies-hêtraies sombres et humides.



Répartition en Bretagne

Bien représentée à l'Ouest d'une ligne Saint-Brieuc / Vannes dans les milieux qui lui sont propices, cette espèce a été introduite dans les années 80 aux alentours de Paimpont, en Ille-et-Vilaine.

Espèce protégée aux niveaux national (arrêté du 26/11/1992), européen (Annexe II et IV de la directive Habitats) et international (Annexe II de la convention de Berne), figurant sur la liste rouge des espèces menacées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. La disparition progressive de certains massifs boisés et du bocage, tend à morceler son habitat*, pouvant mettre en péril à moyen ou long terme la survie de l'espèce.